

# Le Mag

Magazine municipal de La Souterraine

#17

4<sup>ème</sup> trimestre 2022

# DE LA SOUT

## FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES ÉTÉ 2022





2



3



4



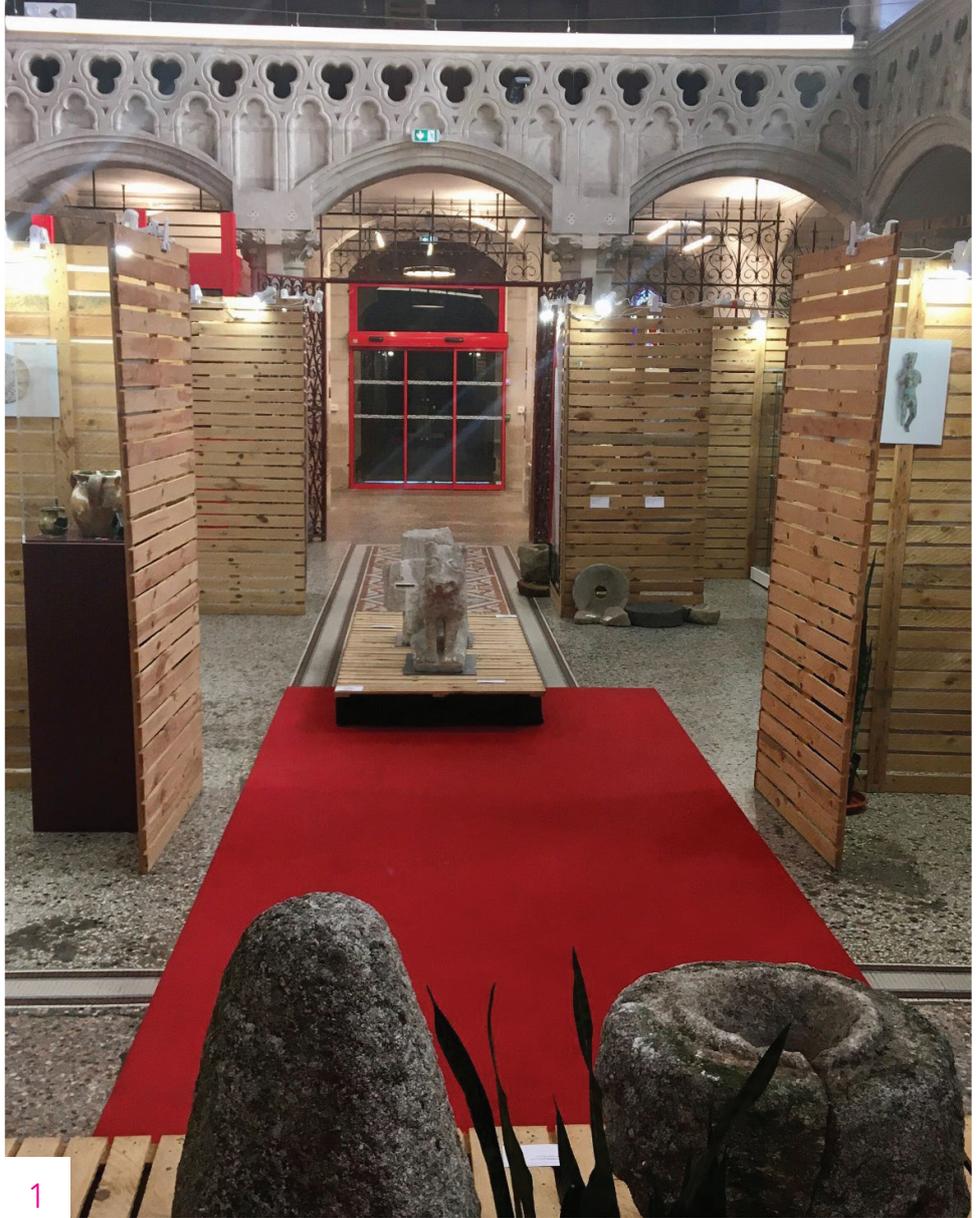
5



6



7



1

# En images

Couverture Fouilles archéologiques été 2022 /  
1 Exposition archéologique Micro-Folie / 2 Feu  
d'artifice du 14 juillet / 3&4 Cérémonie du 14 Juillet /  
5 Bourse aux vêtements / 6 Exposition des Peintres  
de la Porte Saint-Jean / 7 Festival des Limousines /  
8 Conférence de Florian Baret / 9 Inauguration  
des locaux ALEFPA / 10&11 Exposition Crypte /



8



9



10



11



13



12



14



15



16



18



17



19

12 Tour du Limousin Périgord Nouvelle-Aquitaine / 13 La Trobaritz / 14 Marché de producteurs / 15&16 Journées du Patrimoine / 17 Visite maison du patrimoine du Dorat / 18 Réunion des DGS des départements de Nouvelle-Aquitaine / 19 Fresque de Bridiers / 20 Réunion de concertation Evolis 23, Limoges Métropole et SYDED 87 / 21 Fouilles archéologiques / 22 Journée JNSS / 23 Inauguration de la rue Arnaud Beltrame



20



21



23



22

**Responsable de la rédaction :**  
Étienne Lejeune

**Rédaction :** Étienne Lejeune,  
Patrice Filloux, Fabienne Luguët,  
Julien Delanne, Karine Nadaud-  
Montagnac, Bernard Audousset,  
Patricia Moutaud, Sébastien  
Vitte, Marie Auclair-Decoursier,  
Brigitte Jammot, Bernard Allard,  
Florie Baudet, Delphine Delaïde,  
Jean-Noël Pinaud, Pôle  
animation, Services Techniques,  
PAS'S, Marine Toupinier,  
Yann Boyer, Véronique Alonzo,  
Florian Baret, Evolis 23,  
Fondation du Patrimoine  
Limousin, Gérard Charpentier.

**Crédits photos :**  
Pôle animation, C.C.A.S.,  
JNSS, Tour du Limousin  
Périgord Nouvelle-Aquitaine,  
Evolis 23, R. Rodier, L. Ladame,  
Florian Baret, MVPB, Evolis 23,  
Elyse Khamassi, Marie Auclair-  
Decoursier, PAS'S, Jean-Pierre  
Neymond (Photolim87),  
Préfecture de la Creuse, Micro-  
Folie, Fondation du Patrimoine  
Limousin, Freepik, Pixabay.

**Administration :**  
Directrice Générale des Services  
Delphine Delaïde

Directeur de cabinet  
Jean-Noël Pinaud

**Mise en page :**  
Simplecomm

**Impression :**  
AgiGraphic  
Tél. 05 55 63 22 58

## **Infos Pratiques**

Mairie de La Souterraine  
1, rue de l'Hermitage  
23300 La Souterraine  
Tél. 05 55 63 97 80  
Fax 05 55 63 97 99  
www.lasouterraine.fr

Ouvert du lundi au vendredi,  
de 8h30 à 12h00  
et de 13h30 à 18h00.

**Édito** ..... p.5

**Finances** / Patrice Filloux ..... p.6

**Sport & Santé** / Fabienne Luguët ..... p.7

**Social** / Julien Delanne ..... p.8

**Économie & Commerce** /  
Karine Nadaud-Montagnac ..... p.9

**Travaux & Urbanisme** /  
Bernard Audousset ..... p.10

**Personnel** / Patricia Moutaud ..... p.11

**DOSSIER** ..... **p.12**

**Culture & Patrimoine** / Sébastien Vitte... p.14

**Scolaire, Enfance & Jeunesse** /  
Marie Auclair-Decoursier ..... p.15

**En Bref** ..... p.16

**Fondation du Patrimoine** ..... p.19

**Répertoire utile** ..... p.21

**Tribune libre** ..... p.22

**Portrait d'un sostranien** ..... p.23

# Madame, Monsieur, CHERS AMIS,



**L'**automne arrive, et à la crise sanitaire s'ajoute un contexte mondial particulièrement anxiogène qui a des répercussions concrètes et quotidiennes sur nos vies. L'inflation et l'explosion des coûts énergétiques que nous connaissons en est l'exemple le plus criant.

Comme pour nous ménages, la collectivité prend de plein fouet cette crise, et des choix difficiles sont à faire. En effet nous avons fait le choix de ne pas toucher aux taux d'impôts sur notre commune, mais dans le même temps les dotations

**Nous avons décidé de réduire  
nos consommations  
immédiates d'énergies.**

de l'Etat n'ont cessé de diminuer (encore près de 100 000 cette année...) et les prix augmentent de manière folle (par exemple le gaz ou la commune passerait, si elle ne faisait pas d'effort de réduction, de 100 000 à 450 000€ par an).

Voilà pourquoi nous avons décidé de réduire nos consommations immédiates d'énergies, tout en continuant nos programmes d'investissement en matière de transition énergétique.

Pour autant, nous avons bien des raisons d'espérer. Notre dynamisme et nos nombreuses initiatives ont su attirer une entreprise de taille importante, et dans son sillage nous voyons déjà les effets bénéfiques sur notre territoire et sur le monde économique local. Tout ces outils, toutes ces structures, toutes ces initiatives permettent ce développement de notre territoire et doivent nous rendre optimiste quant à notre devenir local.

**Etienne LEJEUNE**

Maire de La Souterraine  
Président de la Communauté de Communes  
du Pays Sostranien

# FINANCES : MODE D'EMPLOI DES CONTRIBUTIONS FISCALES DES ADMINISTRÉS



**O**n entend souvent dire : « mais à quoi servent nos impôts ? » ou encore « nos impôts seraient mieux placer ailleurs ». La municipalité présente dans ces colonnes, sur le site internet ou lors des conseils municipaux, les tableaux, des diagrammes ou des camemberts pour expliquer nos choix. S'il y a un domaine qu'on ne peut contester c'est bien qu'il n'y a pas d'investissement dispendieux ou de mauvaise gestion de la collectivité, puisque c'est ce qu'affirme la chambre régionale

des comptes dans son rapport sur les exercices 2014 à 2020 et qui a été rendu public lors de la séance du conseil municipal du 26 septembre dernier.

L'argent des contribuables, c'est à dire les impôts, représente un peu plus de 50 % du budget 2021 en recettes soit 4,479 M€. Dans le budget principal, il faut ajouter 1 M€ d'affectation en réserve, 0,5 M€ d'emprunts et 1,69 M€ de subventions, participations, ventes, TVA... complétés de quelques recettes de moindre ampleur. Une fois collectés,

les impôts servent à organiser les services aux habitants, puisqu'environ 50 % y sont consacrés, répartis en charges du personnel pour 35 % et 15 % pour les dépenses générales attachées aux services en grande partie. Les services aux habitants, ce sont les écoles, les espaces verts, l'urbanisme, les installations sportives et culturelles, le soutien financier et logistique au tissu associatif, l'entretien de la voirie et des chemins ruraux, l'action sociale ou encore l'état civil...

On se sent toujours trop imposé, mais l'argent récolté vous est reversé indirectement en services multiples. Lorsque votre enfant va à l'école et qu'il bénéficie d'une dotation en stylos et cahiers ou participe à des sorties cinéma, piscine..., lorsque vous allez au cinéma seul ou en famille, lorsque vous allez au marché de Noël, lorsque vous trouvez géniale l'idée des marchés des producteurs l'été ou que vous trouvez sympa le dernier commerce qui a ouvert grâce au soutien aux commerces de la collectivité, c'est toujours un peu grâce à vous, à vos impôts, à nos efforts à tous. C'est aussi cela le bon usage des deniers

# Sports sostraniens

## SPORTEZ-VOUS BIEN !



**E**n juin, nous vous avons annoncé une partie des labels et récompenses obtenus par nos clubs sostraniens, reconnaissant ainsi leur travail d'encadrement et de formation des plus jeunes. Tous ont terminé leur saison sportive courant juin et ont clôturé par des temps de festivités, le gala de GRS, par exemple, ou encore les 50 ans du club de Rugby, le Stade Marchois.

L'été cycliste a débuté par la Polysostranienne, rendez-vous annuel du Vélo Club et s'est poursuivi avec l'arrivée de la 1<sup>ère</sup> étape du Tour du Limousin / Périgord / Nouvelle Aquitaine avec des coureurs de renom dont certains avaient participé à « la grande boucle » comme Barguil, Cosnefroy, Martin, Geschke... Le 16 août, cette arrivée en terre sostranienne a rassemblé beaucoup de spectateurs et a ainsi fait rayonner notre territoire

nationalement avec une retransmission télévisée. Pour la sécurité de tous, plus de 60 bénévoles ont été mobilisés sur la ville en plus de nos services communaux dont il faut saluer l'efficacité pour l'organisation technique et logistique en partenariat avec l'organisateur. Les associations sostraniennes sont une vraie richesse pour notre ville et nous permettent de pouvoir participer à de telles aventures, merci pour leur engagement.

L'été est terminé et c'est l'heure de la rentrée pour les clubs sportifs. Tous nos clubs sostraniens ont repris leurs championnats et leurs entraînements et sont déterminés à faire connaître leur savoir être, savoir-faire, ils vous attendent pour les activités de votre choix.

Cette rentrée commence aussi sur les « chapeaux de roues »

avec l'anniversaire du club Endurance 23, 20 ans déjà ! La Cazinight, cette course de nuit unique sur notre territoire met en valeur nos routes, chemins mais aussi notre patrimoine sostranien avec un départ Place du Marché. S'ensuivront des concours d'éducation canine avant d'enchaîner par un bel évènement, un Gala de Boxe, 2<sup>ème</sup> édition en novembre après celle de 2021, de beaux combats en perspective avec le club As Boxing La Souterraine.

La pratique sportive est, de nos jours, une envie, un besoin, une nécessité. Le sport est important pour rapprocher les pratiquants de toutes origines, de tous âges et tous horizons. La pratique d'activités physiques adaptées aide au développement de la personne. Pratiquer un sport est bon pour la santé, l'inclusion et la citoyenneté, la Maison Sport Santé s'inscrit dans ce cadre.

Notre cité est également labellisée Terre des Jeux 2024 avec le projet dès début 2023 de nous inscrire dans le cadre des Olympiades de la Culture en lien avec le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques Paris 2024. Restez connectés sur le site de la ville, panneaux lumineux, réseaux sociaux et notre service Pas's (Pôle Associatif et Sportif Sostranien) pour avoir toutes les infos ! Alors soyez prêts à vivre de beaux moments, en attendant, rendez-vous sur les terrains, stades, tennis, gymnases... **SPORTEZ-VOUS BIEN !**

# Une rentrée SOCIALE ET SOLIDAIRE



## Salon des séniors

Après un été riche en animations et manifestations, la rentrée sociale et solidaire de la commune sera marquée, entre autres, par la 6<sup>ème</sup> édition du « Salon des Séniors ». Après deux années d'absence, cet événement majeur de la vie de la cité, organisé par le Conseil des Sages de La Souterraine présidé par Daniel Pedesini en collaboration avec le CCAS / CIAS, s'est déroulé au Loft le mardi 4 octobre de 10h à 17h. Une quarantaine d'exposants étaient présents, œuvrant tous dans les domaines de la santé, du maintien à domicile, du lien social, de la solidarité, de la sécurité et de la culture.

Toutes et tous ont eu à cœur de répondre aux questionnements et besoins de nos aînés, leur permettant ainsi de vivre pleinement leur vie au sein de notre cité. A noter, en parallèle aux différents stands, la conférence donnée par la gendarmerie autour du thème « protection des personnes et des biens », ainsi que la présence, sur la journée, de la Déléguée « défenseur des droits ».

## Repas des aînés

Après deux années éprouvantes, où nous avons été, à contre-cœur, contraints d'annuler le traditionnel « Repas des aînés », nous sommes heureux de

pouvoir vous retrouver pour ce moment festif. Le repas aura lieu au Centre Culturel Yves Furet, le dimanche 13 novembre prochain. Nous le savons, ce moment de convivialité incontournable de la vie de la cité est très attendu par toutes et tous. Il est aussi l'occasion d'échanges privilégiés et de proximité avec vos élus qui seront présents en nombre pour partager avec vous ce repas. Le traditionnel bal du repas de l'amitié sera animé par l'orchestre de Madame PENOT. Pour les personnes qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas participer, un colis gastronomique sera offert par la municipalité. Il sera à retirer dans les locaux du CCAS à partir du lundi 28 novembre.

## Mise en place du CIAS (Centre Inter communal d'Action Sociale)

Le 1<sup>er</sup> mai 2022, le service « Repas à Domicile » du Centre Communal d'Action Sociale a été transféré au Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Leurs nouveaux contacts sont :

- Téléphone : 05 55 63 96 23
- Mail : [ciaspayssostranien@orange.fr](mailto:ciaspayssostranien@orange.fr)
- Adresse : 1 rue de l'Hermitage - bâtiment St Joseph - 23300 La Souterraine.

# Commerce : MARCHÉS D'ÉTÉ ET AIDES AUX LOYERS



## Les Marchés de Producteurs

L'année 2022, avec un retour au fonctionnement normal des Marchés de Producteurs, marque une augmentation toujours plus forte du nombre de producteurs présents (entre 15 et 20 producteurs par marché) et du nombre de consommateurs, avec une moyenne entre 500 et 700 repas par marché.

Tous les mercredis soir des mois de juillet et août, étaient proposées aux sostraniens et aux touristes, une restauration et une programmation musicale de qualité, avec la participation du Centre Culturel Yves Furet.

Ils sont organisés en partenariat avec la Chambre d'Agriculture dans le cadre du label « Marchés de Producteurs de Pays », la fréquentation en hausse démontre tout l'intérêt des consommateurs post-covid pour les produits locaux et circuits courts.

## Les aides aux loyers des locaux commerciaux vacants

**Un premier bilan du dispositif 3 ans et demi après le lancement**

Pour rappel, le dispositif d'aide aux loyers, qui est une

décision politique, consiste à apporter un soutien financier à des repreneurs ou créateurs d'activité commerciale. Il consiste à la prise en charge de la moitié du loyer du local commercial, dans la limite de 250 €/mois, sur 3 ans. Cette aide n'est applicable que sur un périmètre déterminé du centre-bourg et certaines activités sont exclues du dispositif. Après examen du dossier de demande d'aide par la Commission Commerce Economie Locale, le dossier sera accepté en dernier ressort par le Conseil municipal.

L'aide arrive à terme pour les premiers commerçants ayant bénéficié de ce soutien financier, un premier bilan peut être dressé :

- Depuis mai 2019, 21 commerces ont été aidés (8 reprises et 13 créations de commerces) : 4 en 2019, 3 en 2020, 7 en 2021 et 7 en 2022
- 3 commerces ont fermé depuis le début du dispositif
- Le total des dépenses s'élève en octobre 2022, à 121 267,50 € D'ici la fin de l'année, trois nouveaux commerçants devraient être soutenus.

## Les chantiers EN COURS



### **BOULEVARD MESTADIER**

Les travaux de voirie du Boulevard Mestadier sont terminés. Il reste à finaliser la signalisation, le mobilier urbain et différents marquages au sol.

De nouveaux financements sont actuellement recherchés afin de terminer la remontée du rond-point de la rue Fernand Villard vers la rue Haute St-Michel afin de rétablir une circulation cohérente qui permettra de sécuriser la sortie du lycée avec un sens de circulation cohérent.

Il est à noter que les travaux ont été réalisés selon le planning prévu et nous tenons à remercier les entreprises qui ont travaillé sur ce gros chantier.

### **ECOLE TRISTAN L'HERMITE**

De gros travaux de charpente sont en cours afin de sécuriser ce bâtiment qui présentait des désordres au niveau des fermettes des toits. Des mesures temporaires de déplacement de classes ont été prises depuis la rentrée en attendant la fin des travaux.

### **RÉSEAUX ASSAINISSEMENT**

Suite aux travaux en bord de la Sédelle, face à l'esplanade Yves Furet, un lieu de stockage et de refoulement des eaux usées a été

réalisé. Il reste à faire le chemisage des buses d'eaux usées sur une zone allant du Centre Culturel Yves Furet aux établissements Picoty (buses qui sont dans le lit de la Sédelle).

### **EAU, TRAVAUX 2022 / 2023**

Un bâtiment de neutralisation va être construit au niveau du château d'eau de Bridiers afin de traiter toutes nos eaux de source, en commun avec le SIAP Sédelle Gartempe. Il reste à nous, commune, à remonter les eaux de source de la station de traitement du Poirier jusqu'à la nouvelle station de traitement de Bridiers.

# La santé et le bien-être au travail, AXES DE DÉVELOPPEMENT DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



**L**a Commune de La Souterraine s'est engagée, depuis plusieurs années, dans une démarche d'amélioration de la Qualité de Vie au Travail de ses agents. Notion parfois floue, pourtant primordiale dans la gestion RH des collectivités territoriales dans un contexte réglementaire et économique toujours plus complexe, la QVT a été récemment renommée QVCT (Qualité de Vie et des Conditions de Travail) par l'ANACT (Agence Nationale des Conditions de Travail) pour réaffirmer l'importance d'améliorer le travail lui-même.

Se questionner sur l'organisation du travail, envisager de nouveaux modes de fonctionnement, innover, s'adapter en permanence afin de rendre un meilleur service aux usagers, sont des thématiques abordées collectivement par les services.

En parallèle, des actions périphériques voient le jour.

Les 22 et 23 juin, s'est tenu le premier salon santé bien-être au travail à destination des agents terri-

toriaux, à l'occasion de la semaine nationale de la QVT.

Pour un premier jet, le salon s'est voulu hétéroclite, permettant de présenter des thématiques très larges mais toujours en lien avec la santé, la prévention des risques professionnels ou le bien-être au travail.

Des acteurs importants du secteur avaient fait le déplacement, permettant aux agents d'approfondir leurs connaissances mais aussi de faire de belles découvertes.

- MNT : mutuelle dédiée aux agents territoriaux, partenaire du salon

- Santé + 23 : acteur incontournable du secteur et partenaire du salon

- AC-EPI / Publilogic : équipements de protections individuelles innovants

- CNAS : Comité National d'Action Social

- ErgoSanté : matériel ergonomique fabriqué en France, exosquelettes, bureaux à hauteur variable, souris, claviers et de nombreuses autres solutions adaptées et adaptables

- Fondation de la route : prévention du risque routier par le biais d'ateliers de sensibilisation et de simulateurs

- Maison Sport Santé : propositions d'évaluation physique et d'accompagnement pour la reprise d'une activité physique, portée par le service PASS

- Ciel Bleu : partenaire de la Maison Sport Santé et acteur local impliqué, en capacité de proposer différentes activités en lien avec le sport santé

Le Centre de Gestion de la Creuse a également participé aux ateliers du jeudi.

Un Food truck était également présent sur site.

Fort de cette expérience réussie, la collectivité souhaite poursuivre en ce sens, des actions de sensibilisation qui seront proposées aux agents à l'occasion d'Octobre Rose, Mars Bleu et d'autres occasions nationales.



# DOSSIER

## Plan de SOBRIÉTÉ ÉNERGETIQUE

**L**a Ville de La Souterraine est depuis longtemps engagée sur le front climatique. Travaux d'isolation des bâtiments publics, mobilités douces, économies d'énergie et d'eau, éclairage public diminué, nouveaux modes de chauffages, Label TEPCV et Agenda 21...

Pour autant, comme les ménages, nous devons faire face à un contexte énergétique inédit nous obligeant à mettre en place un « Plan de Sobriété Énergétique » accompagné de mesures d'urgence nous permettant de diminuer immédiatement notre consommation énergétique.

Dans la situation actuelle que nous connaissons et en complément des directives gouvernementales, cette première réunion a permis d'identifier plusieurs mesures conjoncturelles applicables pour l'hiver à venir. Celles-ci ont été pensées en portant attention aux conséquences sur les Sostraniens concernés : écoliers, sportifs, familles, agents de la Ville, public qui assiste à un concert, visiteurs de la Micro-Folie, enfants, adultes, personnes en situation de handicap... afin de leur permettre de profiter des services culturels, sportifs, éducatifs, ou encore administratifs de la Ville tout en préservant les finances de la commune.

Ces mesures ont été choisies parce qu'elles permettent d'impacter significativement la réduction de la consommation énergétique de la Ville et d'envoyer un signal en faveur de la sobriété.

### LE CHAUFFAGE

Certaines mesures (économies énergie et eau) pourront être mises rapidement en place et seront accompagnées d'une information en direction des différents utilisateurs, à savoir :

- Réduction de la température intérieure des bâtiments administratifs, écoles, structures

culturelles... à 19°.

- Réduction de la température des gymnases à 14/15° sauf le dojo à 17° (les gymnases seront chauffés à partir du vendredi 4 novembre).

- Pour des locaux non occupés pendant 24/48h, la température pourra redescendre à 8 ou 10°.

- La consommation d'eau pourra également être réduite (utilisation des douches des gymnases par exemple) et conditionnée à certains utilisateurs.

- Il sera demandé une grande vigilance en particulier dans les locaux associatifs sportifs ou autres.

- L'ancienne mairie, peu utilisée et grosse consommatrice en matière de chauffage, sera fermée pendant les périodes de chauffe.

- Les serres au Service des Espaces Verts seront réduites à une seule serre chauffée.

## LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE

- L'éclairage public sera, sur la période hivernale, éteint de 22h30 à 6h00.

- L'éclairage de l'église Notre Dame sera aussi revu à la baisse en ne conservant que les éclairages Leds.

- Les panneaux lumineux feront l'objet d'une extinction en lien avec l'éclairage public.

- Une réflexion est menée sur les éclairages de Noël afin de ne conserver que le cœur de ville (place d'armes et place du marché).

- L'éclairage des stades fera l'objet d'une réflexion avec les associations concernées en particulier sur les périodes d'entraînements et de matchs.

## ÉCO-GESTES

Des affichettes seront apposées dans tous les lieux communaux (administratifs, sportifs, culturels...) afin de sensibiliser les utilisateurs et le grand public.

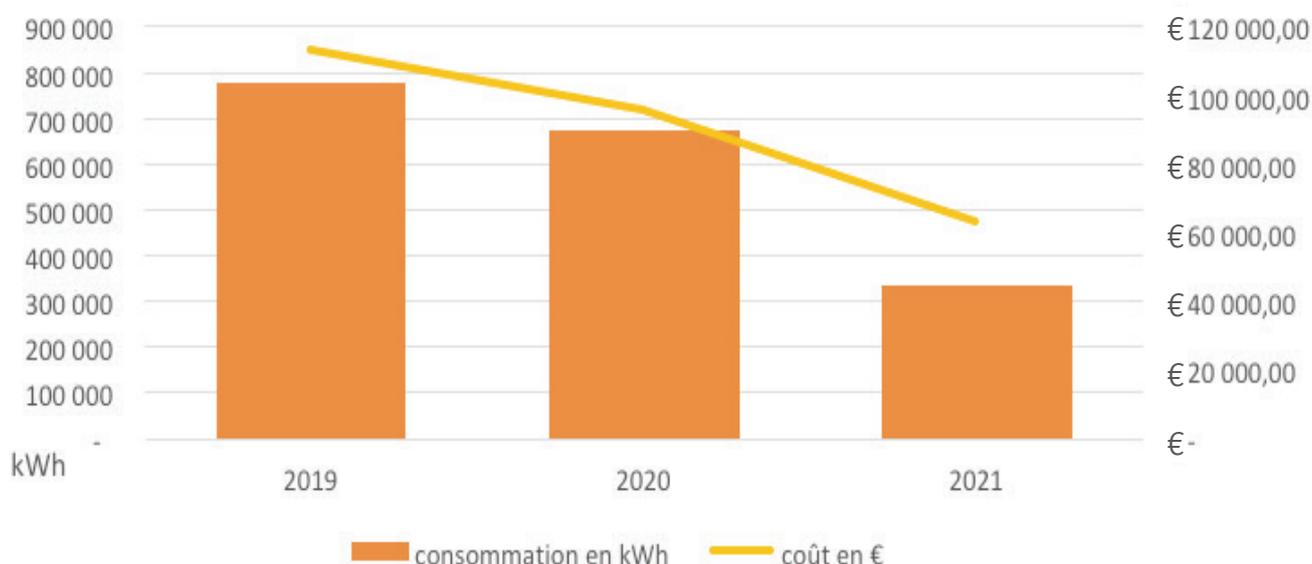
Les services administratifs seront vigilants sur la mise en veille des ordinateurs, copieurs...

Enfin, un carnet de bord pour les véhicules de la collectivité est à l'étude afin d'optimiser les déplacements, donc la consommation de carburant.

Ce graphique correspond à la consommation en kWh de l'éclairage public entre 2019 (année de référence) et 2021. En 2020, la réduction de l'amplitude horaire de l'éclairage public n'a été opérationnelle qu'à partir du 1<sup>er</sup> octobre. Pour 2022, il est attendu une baisse de la consommation suite à, d'une part, l'extinction totale pendant la période estivale et d'autre part, la réduction de l'amplitude horaire à compter de la rentrée.



Evolution consommation éclairage public



## L'Été culturel : BILAN ET PERSPECTIVES



Cet « été culturel » a été l'occasion d'aborder ou de percevoir la Culture différemment et d'amener les structures culturelles à se réinventer et à formuler des propositions innovantes. Nous avons fait le pari d'un triptyque fouilles archéologiques, exposition à Micro-Folie « Bridiers / La Souterraine 2000 ans d'histoire » et la Fresque de Bridiers « L'Honneur de Brede », essai transformé puisqu'en termes de fréquentation nous avons battu des records sur ces 3 axes :

- L'exposition à Micro-Folie est née d'une collaboration inédite avec le musée de Guéret, la DRAC, la MJC Centre Social et l'université de Tours au travers de Florian BARET. Notre volonté était de rassembler des objets éparpillés dans les musées ou collections privées et de montrer les richesses archéologiques de notre cité, une belle réussite tant au niveau du partenariat que dans

la fréquentation du public (+ 3000 visiteurs).

- Les fouilles archéologiques pour cette 3<sup>ème</sup> année ont réservé leur lot de surprises avec la découverte, à proximité d'un petit mausolée, de plus d'une centaine de poteries intactes (voir photos de 1<sup>ère</sup> de couverture et en page 18). Les Journées Portes Ouvertes ont rassemblé plus de 350 visiteurs sur 4 jours. Un grand succès qui doit aussi nous faire réfléchir sur la valorisation du patrimoine et sa mise en lumière à La Souterraine.

- La Fresque de Bridiers a connu, elle aussi, un immense succès avec la thématique gallo-romaine, une fresque magique qui permet à La Souterraine de rayonner bien au-delà de nos frontières (+ 7000 spectateurs / 600 bénévoles).

**Un 14 juillet retrouvé** : après 2 ans de « disette », nous avons pu assister à un magnifique feu d'artifice, qui a rassemblé

nos habitants pour un moment festif et convivial nécessaire après cette période sombre vécue à cause de la Covid.

**Inauguration de la rue Arnaud Beltrame** : cette inauguration nous rappelle qu'il ne faut pas oublier ce héros français. La municipalité, la gendarmerie et les pompiers ont tenu à lui rendre un hommage solennel en donnant son nom à une rue à proximité du nouveau centre de secours.

**Les Marchés des Producteurs de Pays** : ces marchés, au nombre 8, ont retrouvés leur côté festif et musical en collaboration avec le centre culturel Yves FURET. Nous avons décidé de créer un « mini festival sur les 8 soirées » avec une programmation éclectique, là encore, une belle réussite qui a agrémenté ces soirées gourmandes.

Bilan très positif également pour les expositions, que ce soit celle des Peintres de la Porte Saint-Jean, l'exposition de 2 artistes locaux à la crypte et la visite de la tour de Bridiers. Quant aux perspectives, nous travaillons actuellement : sur la mise en lumière du petit patrimoine sostranien, la nouvelle programmation de Micro-Folie et sa signalétique, (un plan qui sera situé près de l'église où figureront les curiosités historiques de la ville), la 2<sup>ème</sup> édition de la Soutfestouik, l'animation culturelle et musicale dans nos quartiers excentrés...

Gageons qu'après ces 2 années culturelles compliquées, nos associations reprennent force et créativité et que la culture puisse à nouveau fédérer et permette de partager de belles émotions.

# Point sur la RENTRÉE SCOLAIRE



**L**a rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions dans les différents établissements de la ville. Le Maire et les élus ont effectué la traditionnelle visite de rentrée afin de rencontrer les élèves, les enseignants et les personnels attachés aux écoles. La mairie de La Souterraine était également présente à l'accueil des nouveaux étudiants de la Cité Scolaire Raymond Loewy le jeudi 1<sup>er</sup> septembre matin.

## **Pour rappel, effectifs à la rentrée 2022 :**

Jules Ferry Maternelle : 3 classes pour 70 élèves.

Fossés des Canards : 3 classes pour 55 élèves.

Jules Ferry Élémentaire : 5 classes pour 75 élèves.

Tristan L'Hermite : 12 classes pour 160 élèves.

## **Comme chaque année, les fournitures scolaires sont prises en charge par la commune, à savoir :**

- Chaque école maternelle dispose d'une somme de 860 € par classe et de 250 € pour la direction.
- Une somme de 250 € pour la BCD est allouée à Fossés des Canards et 384 € pour Jules Ferry Maternelle.
- Les élèves de maternelles bénéficient de cadeaux de classe pour Noël d'un montant de 5,30 € par élève.
- Chaque école élémentaire dispose d'une somme de 810 € par classe et de 250 € pour la direction.
- Une somme de 1086 € est allouée à Tristan L'Hermite pour

la BCD et 594 € pour la BCD de Jules Ferry ; Tristan L'Hermite bénéficie d'une somme supplémentaire de 810 € pour la Classe RASED.

- Le renouvellement des manuels scolaires est accordé sur demande des directeurs sur un budget supplémentaire.
- Chaque école a aussi une enveloppe de 1 500 € pour l'investissement (3 000 € pour TLH). Il s'agit du petit matériel dont peut avoir besoin l'équipe pédagogique.
- Le mobilier, l'informatique, les travaux sont pris en charge directement sur le budget d'investissement communal.

## **L'été a été mis à profit pour réaliser certains travaux dans les écoles :**

- **Fossés des Canards** : Remise en état du faux plafond et de l'éclairage dans la classe de PS et TPS.
- **Tristan L'Hermite** : Mise en place des nouvelles classes suite aux travaux sur la toiture, remplacement du système qui pilote la fermeture des portes coupe-feu (nouvelle sonnerie, affichage horloge, sonnerie en cas d'intrusion) et petits aménagements divers.
- **Jules Ferry** : Réfection et peinture du préau Jules Ferry Élémentaire, peinture des jeux et petits aménagements divers.

## Ruralité : LE FESTIVAL DES LIMOUSINES



**L**e samedi 3 septembre avait lieu la 9<sup>ème</sup> édition du Festival des Limousines, avec plus de 180 bovins issus, de 36 élevages de Creuse, Indre, Haute-Vienne, Charente et Allier auxquels s'ajoutent une centaine d'ovins. Le Festival des Limousines se place au quatrième rang national dans le cadre des concours sur la race Limousine. Plus de 2000 visiteurs se sont

succédés sur l'esplanade Yves Furet où artisans et producteurs étaient également présents à cette manifestation pour la première fois. Les personnalités présentes, aux côtés de Pascal Josse (Président du Syndicat des Eleveurs Limousins Creusois), ont annoncé officiellement l'organisation, début septembre 2024 à La Souterraine, du Concours National Limousin.

## Politique sportive de la ville RECRUTEMENT D'UN STAGIAIRE EN MANAGEMENT DU SPORT



**L**a municipalité a décidé de recourir à un contrat d'apprentissage afin de contribuer à l'étude stratégique de la politique sportive de la ville en adéquation

avec les ressources et les besoins du territoire. Depuis le 6 septembre, Quentin CHAULIAC a donc intégré le service du Pôle Associatif et

Sportif Sostranien en alternance avec ses cours à la faculté de sports de Limoges pour une durée de 2 ans.

Cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme MASTER 2 en management du sport.

L'objectif étant de constituer un outil d'aide à la décision pour les élus en matière de politique sportive.

Quentin établira, dans un premier temps un diagnostic en allant à la rencontre des clubs sportifs notamment.

Passionné de football et de sport en général, Quentin a 21 ans, réside au Palais-sur-Vienne et est titulaire d'une licence STAPS management du sport.

# RAPPEL : Carte d'accès obligatoire DANS LES DÉCHÈTERIES EVOLIS 23



**I**l y a 9 déchèteries Evolis 23, chacune accessible gratuitement à l'ensemble des habitants du territoire (l'accès est payant pour les professionnels). Des barrières automatiques sont installées sur les déchèteries de Guéret, Genouillac, La Souterraine, Dun-le-Palestel et Bénévent-l'Abbaye. Ces barrières s'ouvrent en présentant la carte devant la borne prévue à cet effet.

Dans les déchèteries de Sardent, Saint-Vaury, Nouziers et Noth, les usagers doivent badger auprès du gardien de déchèterie.

Cette mesure vise à améliorer l'accueil des usagers, le contrôle d'accès servant à réguler les entrées, sécuriser les sites et empêcher l'accès aux non usagers d'Evolis 23. Les déchèteries d'Evolis 23 sont très fréquentées occasionnant des temps d'attentes non négligeables, aussi les usagers sont invités à grouper leurs apports de déchets afin

de réduire leur nombre de passages et ainsi aider au désengorgement.

Un justificatif de domicile ne permet pas l'entrée en déchèterie, il faut impérativement présenter et badger sa carte Evolis 23 pour accéder aux installations.

Les seules exceptions à cette règle concernent :

- Les nouveaux habitants du territoire qui n'ont pas encore de carte, pour des encombrants ou autres déchets issus du vidage d'une maison du territoire sur présentation d'une attestation de location (du propriétaire)

ou d'acquisition de la maison (du notaire ou de la mairie) s'ils n'ont pas encore de justificatif de domicile.

- Les personnes n'habitant pas sur le territoire d'Evolis 23 mais intervenant ponctuellement pour débarrasser l'habitation d'une personne proche décédée. S'ils sont dans l'impossibilité de présenter la carte d'accès de l'habitation concernée, ils doivent contacter au préalable les services d'Evolis 23 pour qu'un justificatif leur soit transmis. Ainsi, pensez bien à prendre votre carte avec vous quand vous vous rendez sur une déchèterie !

Badgez à la borne pour provoquer l'ouverture de la barrière



GUÉRET, GENOUILLAC, LA SOUTERRAINE, DUN, BÉNÉVENT

Présentez votre carte au gardien de la déchèterie pour badger



SARDENT, SAINT VAURY, NOUZIER, NOTH

## Un enclos funéraire RICHE EN OFFRANDES



**L**a campagne de fouilles menée en 2021 à Bridiers avait permis la découverte d'un bâtiment carré de 4,2 m de côté en bordure nord de l'emprise de fouille, non loin du chemin qui borde la grande zone funéraire de l'agglomération antique.

La base d'un coffre funéraire est rapidement apparue lors de la fouille. Celle-ci, de très bonne facture, mesure plus de 0,6 m de hauteur pour un diamètre de 0,58 m. Le caractère massif et le soin apporté à la taille étonne par rapport aux coffres habituellement retrouvés et montre d'ores et déjà la richesse du défunt et de sa famille.

Le coffre, est rapidement apparu accompagné d'une épée en fer, disposée verticalement à quelques centimètres de distance, cette dernière est presque intégralement conservée. Si la lame est entière et proche des

0,6 m de longueur, la soie du manche paraît incomplète.

En 2022, après avoir dégagé le niveau d'effondrement de la toiture à l'intérieur de l'édifice, est apparue à sa surface, dans l'angle nord-est de l'enclos, une nappe de fragments de céramique éparpillés sur une petite surface. La mise au jour d'un dépôt d'offrandes accompagnant un défunt doit suivre un protocole précis afin de comprendre la manière dont le dépôt a été réalisé, s'il était placé dans un contenant, sur une étagère, sur plusieurs étages ou si un empilement des vases existait. Ainsi, le dépôt se compose de plus de 90 objets, tous quasiment intégralement conservés, avec des séries de plusieurs exemplaires des formes d'assiettes, de gobelets et de cruches.

Cette découverte est tout à la fois impressionnante et com-

mune. Le caractère exceptionnel réside dans l'état de conservation des objets, leur nombre et leur organisation. En effet, si de tels dépôts sont récurrents en contexte funéraire, il s'agit souvent d'objets fragmentaires récupérés après la crémation du défunt. Il s'agit ici d'un dépôt soigné avec de nombreux objets entiers, bien agencés les uns par rapport aux autres. Le caractère commun, réside lui, dans le type d'objets retrouvés (plat, assiettes, cruches, gobelets) qui correspond aux découvertes habituelles puisque ces formes traduisent le rite du banquet funéraire auquel le défunt est associé.

Si l'enclos est localisé non loin de la zone funéraire, on peut aisément imaginer qu'une inscription sur le fronton de l'édifice devait indiquer le nom de la famille du défunt et mettre en avant la richesse de la famille. Celle-ci se traduit aussi par la qualité du coffre associé à une épée (objet qui n'est sans doute pas neutre vis-à-vis du défunt, peut-être un vétérinaire de l'armée) et à un abondant dépôt de céramiques. Par-delà ces informations sur le statut social du défunt, cette découverte permet de documenter et d'illustrer les pratiques funéraires du Haut-Empire, notamment des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècle après J.-C.



## ► La Fondation du patrimoine

**Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine**, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

**Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs**, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

**1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques\***

\*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricity 2020

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière.** Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts**, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

### Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, de effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement, préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : [dpo@fondation-patrimoine.org](mailto:dpo@fondation-patrimoine.org). Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org).

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

### ► Contact



FONDATION  
DU  
PATRIMOINE

#### FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Limousin  
80 avenue Baudin  
87000 Limoges  
05 55 08 17 52  
[limousin@fondation-patrimoine.org](mailto:limousin@fondation-patrimoine.org)  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

Suivez-nous sur  



LA SOUTERRAINE

#### COMMUNE DE LA SOUTERRAINE

1 rue de l'Hermitage  
23300 LA SOUTERRAINE  
05 55 63 97 80  
[secretariat@la-souterraine.fr](mailto:secretariat@la-souterraine.fr)  
[www.ville-lasouterraine.fr](http://www.ville-lasouterraine.fr)

### ► Nos partenaires



MINISTÈRE  
DE LA CULTURE  
Liberté  
Égalité  
Patrimoine



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine



la CREUSE  
Département

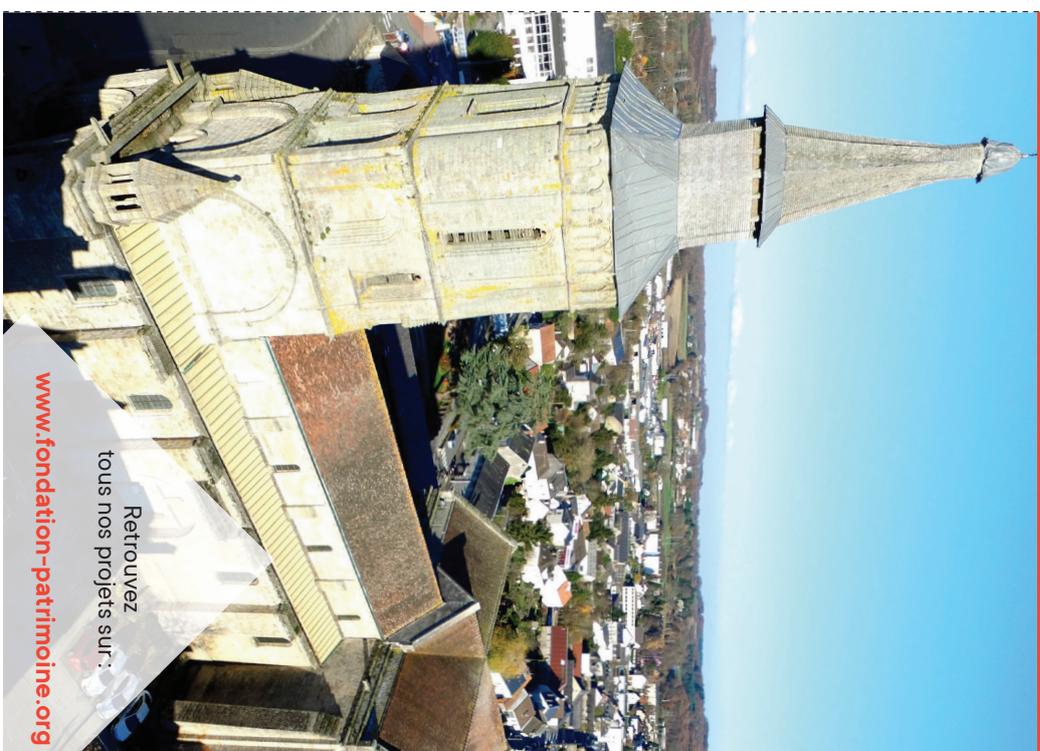
© Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune de La Souterraine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

FONDATION  
DU  
PATRIMOINE  
LIMOUSIN

# JE DONNE !

## AIDEZ-NOUS À RESTAURER LE CLOCHER DE L'ÉGLISE DE LA SOUTERRAINE

Creuse (23)



Retrouvez  
tous nos projets sur :

[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

# ► Sauvegarder un patrimoine religieux en péril

## ► LE PROJET

En juin 2012, de nombreux bardeaux de la couverture de la flèche ont commencé à se détacher, engendrant des entrées d'eau dans la charpente et sur la voute de la coupole. Rapidement les bardeaux instables ont été déposés sur l'ensemble de la couverture et une bâche provisoire a été posée partiellement pour assurer le couvert de l'édifice. La restauration propose la conservation des dispositions actuelles de la flèche avec cependant quelques compléments de la charpente pour renforcer la flèche. Cette opération se déroulera en trois étapes : restauration de la flèche (charpente et couverture), puis celle du clocher (maçonneries extérieures et intérieures, beffroi et abat-sons) et enfin restauration de la couverture des bas-côtés Sud et du terrasson qui se trouve au-dessus du portail Ouest.

## ► LE LIEU ET SON HISTOIRE

Au carrefour des grandes voies de communication de Lyon à Saintes et d'Argenton à Limoges, la Souterraine, qui a fêté son millénaire en 2017, est incontournable. En 997 ou 1015, le vicomte Géraud de Crozant, comte de Crozant, vicomte de Bridriers, vassal du

Duché d'Aquitaine, donne cette «Villa Sosterranea» à l'Abbaye Saint-Martial de Limoges. Les moines de Limoges érigent à cet endroit une prévôté. À la suite de cette donation, on entreprend des 1019 la construction de l'église, qui, commencée en style roman, sera terminée en 1220 en style gothique.

## ► LA MOBILISATION

Malgré les aides de la DRAC et de la Région, le budget restant à la charge de la commune reste très important. C'est pourquoi, afin de pouvoir mener à terme ce projet de restauration, la commune a décidé de lancer un appel aux dons avec la Fondation du patrimoine, ouvert à tous : habitants, entreprises, associations et amis de la Souterraine.

Tout don, même le plus modeste est important et significatif. Par avance, merci à toutes celles et ceux qui feront un geste de soutien à ce projet de rénovation.

Montant des travaux	1,6 millions d'euros HT
Objectif de collecte	30 000 €
Début des travaux	Juin 2020



© Commune de La Souterraine

# ► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration du Clocher de l'église de La Souterraine et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds substituants à l'issue de l'opération.



Sur notre site internet  
[www.fondation-patrimoine.org/59703](http://www.fondation-patrimoine.org/59703)  
ou en flashant le QR code ci-contre.

## Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine - La Souterraine

## Le montant de mon don est de

80 €  150 €  250 €  500 €

Autre montant : \_\_\_\_\_  
Nom ou société : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
E-mail : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_

## ► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

	80 €	150 €	250 €	500 €
<b>Exemples de dons</b>				
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	123 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite de 20 000 € ou de 5 % du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

# Répertoire UTILE

## MÉDECINS

- Dr Jeddi  
2 route de Limoges • 05 55 63 21 52
- Dr Detour  
4 pl. Amédée Lefaire • 05 55 63 04 00

### A la maison de santé :

24 rue de l'Hermitage • 05 55 63 44 00 - 05 32 18 37 18

- Dr Janot
- Dr Petit
- Dr Plavinet
- Dr Robinson
- Dr Bernichon
- Dr Bach

## OPHTALMOLOGISTE

- Dr J. Paul Mousnier  
5 rue Font-Froide • 05 55 63 27 85

## PSYCHIATRE

- Dr C. Mousnier  
5 rue Font-Froide • 05 55 63 19 77

## ORTHOPHONISTES

- M. Zimmermann  
Maison de santé • 05 55 63 44 00
- P. Méchin  
22 rue du L' Armand • 05 55 89 12 77
- P. Lahiani  
26 bd Mestadier • 06 17 86 80 69
- C. Dussot  
Maison de santé • 05 55 63 44 00

## DENTISTES

- Dr Chadal  
13 rue Font aux Moines • 06 84 57 35 90
- Dr Chicaud  
2 av. du Pont Neuf • 05 55 63 06 73
- Dr Petit  
2 av. du Pont Neuf • 05 55 63 06 73
- Dr Darja Serban-Ionut  
6 rue Joliot Curie • 05 55 62 15 63

## PHARMACIES

- Pharmacie Bouchardon  
1 place du Marché • 05 55 63 04 42
- Pharmacie De la Sédelle  
8 rue du Dr Marlaud • 05 55 63 02 75
- Pharmacie Lamare  
21 place du Marché • 05 55 63 24 81

## KINÉSITHÉRAPEUTES

- Cabinet Barusseau  
44 rue du Lizou • 05 55 63 73 46

- Cabinet Belleteix - Perucaud  
Maison de santé • 05 55 63 30 00
- Cabinet Audoussot, Bosphore,  
Lallement et Chabasse  
7 rue Fossés-St-Michel • 05 55 63 02 42

## LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

- Biolyss  
22 Bd Jean Moulin • 05 55 63 06 07

## INFIRMIERS À DOMICILE

- Hélène Baraille  
3 rue Y. Feysneau • 05 55 63 81 66
- Cécile Claverolas - Julie Adam  
Maison de santé • 05 55 63 44 00
- Cabinet Delvas - Fradeaud-Brionneaud  
1 place Amédée Lefaire • 06 43 40 67 70
- Cabinet Pascale Benard  
7 rue H. Montaudon • 06 81 60 51 47
- Cabinet Bonnaud - Guillon - Lebon  
Queriaux - Moreau  
24 av. de la République • 05 55 63 14 10
- Cabinet Benezis - Martin - De Olivera -  
Decoursier - Dubois  
Maison de santé • 06 26 47 31 50
- Cabinet Robin  
27 rue Hyacinthe Montaudon • 05 55 89 20 61
- Cabinet Prieur - Emmendoerffer - Brun  
Maison de Santé • 05 55 63 25 01
- SSIAD - Centre Hospitalier E. Jamot  
12 av. Pasteur • 05 55 89 58 49
- Cabinet Olive - Ducourtioux  
Maison de Santé • 05 55 63 07 15

## PÉDICURES-PODOLOGUES

- M. Cherif Salah  
7 rue Fossés St-Michel • 05 55 63 02 42
- Sophie Guillot  
7 place Amédée Lefaire • 05 55 99 10 02
- Sonia Frenet  
6 rue des Cités • 09 82 28 87 23

## AUTRES

- Nathalie Genin - Psychanalyste  
3 place du Fort • 06 42 92 91 78
- Anne-Gaëlle Burban Borie - Psychanalyste  
42 av. de la Libération • 06 33 83 95 94
- Mme Malek Bobée - Psychologue  
Maison de santé • 06 38 54 45 13
- Larisa Barlot - Psychologue  
4 rue F. Villard • 06 19 78 89 24

- Karine Hauer - Psychologue  
clinicienne et neuropsychologue  
4 rue F. Villard • 06 12 38 40 83
- Philippe Bizet - Energétique  
traditionnelle chinoise  
3 place du Fort • 07 85 85 15 03
- Monique Thebault - Ostéopathe  
2 place du Fort • 06 74 31 66 25
- Claudia Mauco - Ostéopathe  
15 pl. Amédée Lefaire • 06 25 25 43 17
- Mathilde Danes - Sage-femme  
Rue Haute St-Michel • 07 87 49 70 71
- Sabine Vivès - Praticienne en  
hypnose Ericksonienne  
06 81 12 89 67
- Cabinet Audoussot, Bosphore,  
Lallement et Chabasse - Ostéopathe  
7 rue Fossés-St-Michel • 05 55 63 02 42
- Valérie Arnault-Moutaud - Sophrologue  
15 Place Amédée Lefaire • 06 29 50 82 72
- Cathy Matos - Sophrologue  
15 Place Amédée Lefaire • 06 10 49 25 09
- Eléna Bénard - Diététicienne nutritionniste  
06 76 22 49 61

## AMBULANCIERS ET/OU TRANSPORT DE MALADES ASSIS

- Maquin  
17 rue Font aux Moines • 05 55 63 03 14
- Pierre  
3 avenue de la Libération • 05 55 63 01 31
- ABCD Taxi Rondet  
4 av. de la République • 05 55 63 21 94
- Taxi Patrick  
44 av. de la Libération • 05 55 63 31 21

## AUDIOPROTHÉSISTE

- Audition Conseil  
Rue de Lavaud • 05 55 63 85 87

## SERVICE SOCIAL

- U.T.A.S.  
14 bd Mestadier • 05 55 63 93 00
- C.C.A.S.  
Rue de l'Hermitage • 05 55 63 35 95
- Centre Hospitalier Eugène Jamot  
12 av. Pasteur • 05 55 89 58 00
- Association d'Aide à Domicile  
5 rue Lavaud • 05 55 63 75 91

## VÉTÉRINAIRES

- Clinique la Licorne  
10 bd Jean Moulin • 05 55 63 03 09
- Cabinet Phoenix  
Bd Roger Gardet • 05 55 63 53 53
- Cabinet Woot  
81 rue Auguste Coulon • 05 55 89 19 00



# Tribune Libre



Etienne LEJEUNE

Un article de « Maires de France » de septembre 2022 titrait « les collectivités devront modérer leurs dépenses ». En ce qui concerne la collectivité municipale et notre majorité sostranienne, nous ne cessons de maîtriser celles-ci depuis de nombreuses années puisque l'Etat poursuit son désengagement et la baisse de ses contributions depuis 2014. Cela a notamment nécessité depuis 2017 une réduction drastique

du programme d'investissements nécessaires pour une ville afin de se moderniser et de répondre aux besoins de la population tout en maîtrisant les indicateurs financiers. Nous allons devoir aller plus loin sur la base de l'impact grandissant des prix à la hausse des énergies et de la baisse des participations de l'Etat. La collectivité se retrouve à jouer les équilibristes entre la nécessité de ne pas faire peser ses difficultés sur les contribuables en n'augmentant pas les taux d'imposition. Notre souhait d'une gestion saine et durable où l'impact écologique de nos choix doit être maîtrisé en même temps qu'accompagner les plus nécessiteux et le tissu associatif. Un juste équilibre de

plus en plus difficile et précaire. Pourtant nous scrutons les signes encourageants comme le tissu commercial qui reste stable, se renouvelle voire progresse ou encore l'entreprise Rioland qui poursuit ses embauches avec une trentaine supplémentaires d'ici la fin de l'année venant gonfler l'effectif d'une quarantaine déjà embauchés. Cela nous laisse des perspectives encourageantes pour les modes de garde, les écoles ou encore le tissu économique local nous permettant de rester une ville naturellement entreprenante et engagée par nature.

**Une volonté partagée pour La Souterraine**



Brigitte JAMMOT

Notre position sur la chaufferie et le réseau de chaleur du pôle administratif. Le projet s'élève à 672 226€ dont 140 719€ d'autofinancement après plusieurs ajustements. Dans le contexte actuel de flambée des cours de l'énergie, de nécessité de rationaliser les dépenses de chauffage, notre position n'est pas contre le réseau en lui-même mais contre la méthode utilisée et l'absence de cohérence globale du projet. En effet, pour nous, avant de se lancer dans le projet, il aurait fallu définir pré-

cisément ce que nous voulions faire de certains bâtiments tels que St Joseph (le réhabiliter ou le raser et en construire un plus adapté) et quelle programmation nous pouvions envisager pour réhabiliter l'ancienne mairie. Cela aurait également permis de déterminer quels services pouvaient être logés dans le futur dans ces deux sites. Depuis 15 ou 20 ans en effet, la majorité en place savait que la chaudière fuel de la mairie allait tomber en panne et rien n'a été anticipé. Pendant ce temps, l'ancienne mairie s'est fortement dégradée à tel point qu'aujourd'hui le bâtiment présente des risques pour le public....et que son isolation n'est même plus la priorité...Nous venons d'ailleurs d'apprendre qu'elle sera fermée plusieurs mois pour ne pas chauffer le bâti-

ment ce qui risque d'aggraver son état... Même si dans un premier temps, on ne va donc chauffer que mairie, salle des fêtes, bâtiment loué à l'Alefpa, il n'en demeure pas moins que c'est bien une vision globale du projet qui a manqué. Depuis plusieurs années, nous avons proposé une réflexion sur l'organisation d'un pôle administratif cohérent autour de mairie qui permettrait de regrouper un maximum de services dans cette zone géographique et donc d'offrir un meilleur service à l'administré. Enfin, sur le sujet, il convient d'améliorer la signalétique à partir des différents ronds points pour que l'hôtel de ville et la salle des fêtes se trouvent plus facilement.

**Le Groupe d'alternance**



Bernard ALLARD

C'est la période où chacun d'entre nous scrute sa notification de taxes foncières, et effectivement oui la commune de la Souterraine à bien un taux de fiscalité communal supérieur à celui de Guèret ! Bien évidemment les taux appliqués par la com com sont inférieurs, mais souvenons nous de la hausse spectaculaire décidée l'année dernière par la communauté d'agglomération de Guèret. Pour comparer la commune de Saint-Agnant-de-Versillat, ex : le village de

l'aumône à notre proximité immédiate avec son taux de 13,02 et Bussière-Madeleine commune de la Souterraine avec son taux de 23,52, pour une habitation avec une base locative de 2500€, il en coûtera 914€ à Saint-Agnant et 1176€ à Bussière Madeleine. Depuis notre élection, nous expliquons que seule la baisse des impôts fonciers permettra l'installation pérenne de nouveaux habitants. Nous devrions avoir la chance de voir l'entreprise Rioland s'installer, et donc une arrivée de nouvelles personnes, alors incitons les à venir résider dans notre commune avec une fiscalité locale attractive. Le contexte économique et énergétique amène aujourd'hui la collectivité à mettre en place un plan de sobriété énergétique. Celui-ci a été acté par

les élus de la majorité sans aucune concertation avec nous. Nous avons pris connaissance des mesures de celui-ci par la presse. Un guide éco responsable de la mairie de la Souterraine comprenant 8 pages et prêt à l'emploi nous a été présenté lors du dernier conseil municipal. Là non plus aucune information ni concertation. Nous le déplorons. Ce n'est pas l'idée de la démocratie que nous avons. Il s'agit d'un manque de respect, voir de mépris à l'égard des élus municipaux que nous sommes. Nous aurions pu avoir des propositions à formuler qu'elles soient retenues ou non peut importe, mais il y aurait eu un vrai débat démocratique.

**Le Groupe d'opposition**

# Gérard Charpentier

## PARCOURS DE VIE



**N**é à La Souterraine dans une famille d'artisans, il a grandi dans l'atelier de son père, ébéniste marqueteur, situé route de Limoges où, à l'époque, les artisans et les commerces étaient en pleine activité dans ce quartier, lui offrant « une jeunesse très fertile humainement ».

Une scolarité classique à l'école Saint-Joseph jusqu'à l'âge de 15 ans ½ où il passe son brevet en parallèle avec le concours de l'école Boullé, « ...grand moment de solitude en constatant qu'il y avait 650 candidats devant la porte de l'école... ». Il parvient à être dans les 31 élus et quittera la Creuse pour cette école prestigieuse « ...quel bouleversement dans ma vie ! ».

C'est à ce moment que son parcours artistique a commencé, six années entre les mains d'une élite de professeurs qui n'avaient qu'un seul but : amener les élèves vers l'excellence au travers des enseignements de dessin à vue, analyse des styles, modelage, atelier... qui lui ont permis de toucher du doigt les plaisirs et les difficultés de maîtriser le trait et la matière.

Major de promotion, lauréat de plusieurs concours nationaux dont le Concours Révélation organisé par la Société des Artistes Décorateurs au Grand Palais, il embrasse dès son retour du service militaire, la profession d'architecte d'intérieur designer.

En 1969, il rentre comme collaborateur dans un bureau de design industriel et d'architecture intérieure, les démarches d'artiste mises entre parenthèses, il découvre la réalité du terrain et la rigueur de l'exercice de son métier. En 1975, il crée au cœur de Paris sa propre agence où, pendant 36 ans, il participe avec les plus grands noms de l'architecture à la réalisation de nombreux sièges du tertiaire nationale, les premiers immeubles de grande hauteur, les salles de conseil, les amphithéâtres et les aménagements où la technologie avancée et la qualité esthétique étaient intimement liées.

Cette période très riche et captivante d'avant l'informatique, où le message graphique devait exclusivement être réalisé à la main, lui a permis d'arriver à une grande

maîtrise du trait pour la réalisation des plans, croquis, perspectives nécessaires à la concrétisation des idées et des concepts.

Après un retour en 2020 dans sa maison natale à La Souterraine, il se rend compte qu'ayant dessiné tous les jours de sa vie professionnelle, il ne pouvait pas mettre à la retraite ce mode d'expression. « ... j'ai donc décidé de me mettre à l'aquarelle, cette technique me convenant pour sa spontanéité et sa rapidité. J'aime être le témoin sans prétention du quotidien qui nous offre tant de sujets à exploiter pour la lumière, le graphisme ou la couleur, mais aussi des atmosphères à exalter dans des scènes de paysages, d'architecture rurale ou intérieurs d'ateliers... »

Sa quête d'aujourd'hui est d'essayer de trouver de la fraîcheur et de faire que l'émotion prenne le pas sur son savoir-faire pour transmettre à tous ceux qui seraient amenés à regarder son travail d'aquarelliste. « ...maintenant libéré d'obligations, je peux oser sans appréhension des choix de sujets ou d'écriture avec sérénité... Quand je réalise une aquarelle, j'ai le sentiment de faire partie d'une équipe dont les autres membres sont le papier, le pigment, l'eau et sur mon épaule le petit fantôme de mon prof de dessin de Boullé qui, 50 ans plus tard me glisse encore des conseils au creux de mon oreille... La Souterraine et la Creuse ne sont plus celles d'hier mais je me sens responsable de transmettre par l'image ce qu'elles étaient et de mettre en contrepoint mes souvenirs et la réalité d'aujourd'hui... espérant que les quelques tableaux que je présente sachent séduire les visiteurs qui seront sensibles, je l'espère, à mes recherches d'émotions... ».

LA SOUTERRAINE

2022

23  
DEC

MARCHÉ DE  
NOËL  
19<sup>e</sup>

10h - 19h

DE NOMBREUSES ANIMATIONS GRATUITES  
DE NOMBREUX STANDS D'ARTISTES ARTISANS MÉTIERS  
DE BOUCHE AUTRES COMMERÇANTS ET ASSOCIATIONS  
PLUS DE 170 EXPOSANTS DANS TOUT LE CENTRE-VILLE

**Organisation**

Mairie de La Souterraine  
Tél : 05 55 63 97 80



Suivez le **Marché de Noël de La Souterraine** sur  
[www.facebook.com/lasouterraine.noel](https://www.facebook.com/lasouterraine.noel)  
[www.ville.lasouterraine.fr](http://www.ville.lasouterraine.fr)